

Edito

La rentrée scolaire a marqué un anniversaire. Voilà dix ans, en effet, que la Ville de Trappes-en-Yvelines s'est engagée dans le Programme de réussite éducative à la suite du Plan de cohésion sociale de janvier 2005. Celui-ci créait une action plus soutenue pour les enfants et jeunes de 2 à 16 ans des zones d'éducation prioritaire et au titre de légalité des chances.

Pendant 10 ans, avec l'ensemble des partenaires, nous avons construit, réfléchi, discuté, agit, évalué, essayé, développé avec beaucoup d'engagement et de bienveillance. Pour autant, nous savons que sur cette période, les inégalités se sont accrues au niveau national et nous le constatons localement, chacun dans nos métiers. Nous savons également que les très fortes contraintes budgétaires à l'œuvre dans chacune des institutions obligent désormais à des choix souvent difficiles mais désormais inévitables.

Cela nous oblige à plus de responsabilité et plus de détermination. Ainsi, le Projet éducatif de territoire est aujourd'hui un cadre partagé par tous les partenaires locaux de l'éducation qui donne une base de travail pour renforcer les collaborations malgré les contraintes qui augmentent.

Pour ce qui concerne les rythmes scolaires, une mission d'audit de la Ligue de l'Enseignement a été menée au printemps et a conclu, entre autres, au rythme trop soutenu de la journée des enfants de primaire. C'est pourquoi le comité de suivi des rythmes scolaires en date du 19 mai 2015 en présence des partenaires (Éducation nationale, parents d'élèves, instituteurs, professionnels...) s'est prononcé, pour l'année 2015/2016 sur la fin de la classe à 15h30 avec un temps d'accueil périscolaire de 3 heures.

Deux postures essentielles dans cette décision, exprimées lors de ce comité :

- **Les acquisitions scolaires se font pendant le temps de l'école** et relèvent strictement de sa compétence. Il n'y aura plus d'étude financée par la Ville mais, le cas échéant, ces temps d'étude seront organisés par l'Éducation nationale dans le cadre de l'accompagnement éducatif. L'Éducation nationale s'est engagée à veiller à ce que tous les enfants n'aient, cette année, que des révisions légères.
- **Les temps d'accueil périscolaires (15h30/18h30)** font l'objet d'un nouveau projet de qualité qui sera finalisé durant l'année scolaire. Ce projet, plus ambitieux, vise à apporter aux enfants un **vrai temps de détente et d'acquisition de compétences complémentaires** à l'école avec une prise en charge spécifique des enfants les plus fragiles dans le cadre de la réussite éducative. Ces projets seront harmonisés avec les projets d'école.

Je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Madame Corinne Subileau, nouvelle principale du collège Courbet ainsi qu'à Madame Marie Galés, nouvelle Directrice générale adjointe en charge de l'action sociale (dont la réussite éducative) et de la petite enfance.

Jeanine MARY,
1^{re} adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation,
à l'Enfance et à la Politique familiale

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE

Ludovic Solesme, référent santé mis à disposition de la Ligue de l'Enseignement, quitte la réussite éducative de Trappes-en-Yvelines après dix années au service des enfants, jeunes et familles, en matière de santé. Nous savons que son sourire, sa disponibilité, sa serviabilité et sa délicatesse manqueront aux très nombreux partenaires avec lesquels il a entretenu des liens professionnels et cordiaux. Il accède à de nouvelles fonctions, toujours à la Ligue de l'Enseignement. Souhaitons lui bonne chance dans cette progression professionnelle.

La lettre du réseau de la Réussite éducative

Rappel des fondamentaux de la Réussite éducative

L'action concerne :

- > les enfants trappistes de 2 à 16 ans et leurs familles,
- > scolarisés ou en passe de l'être (à Trappes ou hors Trappes),
- > manifestant une fragilité : éducationnelle, de socialisation, scolaire ou de santé et pour autant que la situation relève de la prévention.

L'adhésion de l'enfant ou du jeune et celle de la famille constituent un élément essentiel, central et permanent au départ et durant la démarche et, à défaut, peut justifier d'une sortie du dispositif de réussite éducative.

Les quatre temps de la Réussite éducative

- > **La saisie** : tout acteur de l'action éducative sur le territoire et les familles peuvent saisir la réussite éducative. La demande fait état des éléments sommaires de la situation, de l'identité et de la préoccupation du repérant.
- > **L'entrée en RE et le contrat** : après l'accord écrit (indispensable) des parents donnant autorisation à échanger avec les différents partenaires ceux-là contribuent à l'évaluation et à la pertinence de mettre en place un parcours.
- > **Les équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS)** et la mise en œuvre du plan d'aide : l'étape suivante consiste à construire le parcours identifiant les objectifs à atteindre avec les partenaires directs de la situation et les partenaires sollicités sur la mise en œuvre, validé en EPS.
- > **La sortie du dispositif** intervient en : sortie positive (objectifs du contrat atteints), réorientation (vers un autre dispositif), abandon (démobilisation de la famille), plus d'accord, plus de contacts, blocage(s), autre (déménagement...)

Quelques nouvelles des actions :

- > **Les structures socio-éducatives** : comme évoqué dans l'éditorial, le redéploiement de l'accueil périscolaire est un chantier majeur de cette rentrée. Sous l'animation de la Direction de l'enfance et de l'éducation, la ville travaille à un nouveau projet de prise en charge des enfants les plus fragiles. En gardant l'esprit qui avait animé les SSE depuis près de 15 ans, un nouveau mode de prise en charge est actuellement à l'étude et sera concerté avec les enseignants et les parents d'élève. Ce projet sera travaillé tout au long de l'année. Il fera alors l'objet d'une communication large.
- > **Les tutorats** : après une mission d'étude, en juin 2014, les tutorats ont fait l'objet d'un suivi renforcé l'année dernière et avec une évaluation approfondie grâce à la mobilisation, notamment, des collèges. Ainsi, une trentaine de tutorats ont redémarré dès la première quinzaine de septembre. Cette action est menée avec les associations AFEV et ESA.
- > **Les Coups de Pouce CLÉ** (Aide à la lecture pour certains enfants de CP) : un Coup de Pouce CLÉ dans chaque école minimum ! Soit au total 21 clubs et 105 enfants. Augurons que l'exceptionnelle participation des parents, l'année dernière, se réitérera cette année. A noter : l'Éducation nationale a mobilisé cette année les instituteurs de CP en libérant le temps nécessaire pour la formation concernant le repérage des enfants ayant besoin de ce dispositif.
- > **L'insertion sociale et culturelle** des adolescents non francophones : la quatrième année démarre pour des jeunes fragilisés ayant besoin de consolider leur pratique du Français. L'année démarre avec une coopération renforcée avec les professeurs d'appui ou professeurs d'enseignement spécialisé des collèges. Par ailleurs, une mission d'étude menée par des étudiants de l'Université de Versailles Saint-Quentin va se poursuivre jusqu'en décembre afin de donner un nouvel éclairage à cette action nécessaire et impulser une nouvelle dynamique incluant davantage la participation des parents.



RETOUR EN IMAGES

Un bon souvenir du mois de Juin : une sortie familiale partagée avec les référents de parcours et le référent santé sur le site de Port Royal des Champs et avec un accueil exceptionnel du centre Athéna.

VOS CONTACTS

Thomas BRASIER

Directeur
01.30.16.43.84
directeur.re@mairie-trappes.fr

Sandie SIOBUD

Assistante administrative
et financière
Pilote du Coup de Pouce CLÉ
sandie.siodud@mairie-trappes.fr

Ludivine WAGNER

Référent de parcours
Réseau Courbet
01.30.16.43.80
ludivine.wagner@mairie-trappes.fr

Annabelle PINTO

Référent de parcours
Réseau Le Village
01.30.16.43.81
annabelle.pinto@mairie-trappes.fr

Samira MOKRANE

Référent de parcours
Réseau Gagarine
01.30.16.43.85
samira.mokrane@mairie-trappes.fr